

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 584

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Liste des magasins de Lausanne ou l'on trouve des objets munis du Label de la Ligue sociale d'acheteurs

(garantie de bonnes conditions de travail pour les ouvriers)

Confection, vêtements d'hommes, vêtements de travail et de sport, cravates

Maison Arthur, Grand-Pont, 2 (caoutchoucs).
Maison Asoni, rue de Bourg (caoutchoucs).
Maison Berger S. A., rue de la Madeleine (caoutchoucs).

Silvain Bloch, rue de Bourg, 35.
Bonnard et Cie, Place St-François.

Bonnet-Sports, rue du Pont.

B. Delapraz, maison de confection, place Bel-Air.

Excloair, maison de confection, place Bel-Air.

Henchoz-Sports, Petit-Chêne.

Innovation S. A., rue du Pont, 5.

Charles Kocher, rue du Pont, 7.

A. Klopfer, «Au vêtement de l'Ala», rue de l'Ala, 7 (cravates).

R. Lamy, rue Pichard.
Seger, place Palud.
O. Winterhalter, place Palud.

Corsets, lingerie, robes, tricots, blouses, tabliers, lingerie, bonneterie, mercerie, vêtements d'enfants

E. Abetel, Petit-Chêne, 28.

Maison Annabelle, rue de Bourg, 24.

Mme Bloch, avenue de France, 2.

Silvain Bloch, rue de Bourg, 35.

Bonnard et Cie, place St-François.

Mlle Burgin, rue Dr. César Roux, 11.

Chemiserie Bel-Air, place Bel-Air (tricots).

Mme G. Coderay, Grand-Chêne, 7 (corsets).

Corset d'Or, rue Haldimand (corsets).

R. Dodille, rue Haldimand, 11.

Mlle Dubois, rue Montveillant, 11.

Alb. Faillietaz, Galeries St-François.

T. Fink-Seger, rue Pichard, 14.

Emile Frey, rue Centrale, 1.

Mme R. Genton, place Palud, 17.

Mme Girardet «Tricolaine» rue de l'Ala, 10.

A. Gloor-Gillieron, place St-Laurant, 24.

Henchoz-Sport, Petit-Chêne (tricots).

Mlle Hirt, avenue d'Ouchy, 7.
Mme Huguenin-Estoppey, Montée St-Laurent, 13.
Innovation S. A., rue du Pont, 5.
Mlle Jaquier, avenue de Cour, 71.
Kaiser et Robert «Le Succès», rue Beau-Séjour (toiles).

Ch. Kocher, rue du Pont, 7.
Jean Kretschmer, rue Haldimand, 7.
La Maison du Tricot, route de Genève, 52.
La Ménagère S. A., rue du Pont et place Palud.
Meylan et Chapuis, rue Neuve, 1.
Rossinelli-Frey, rue du Midi, 4 (corsets).
Ch. Schaeffer, St-François, 18 (tricots).
Weith et Cie S. A., rue de Bourg, 27 (tricots).

Bas

J. Aeberhard et Co, Bd de Grancy, 14.
Bonnard et Cie, place St-François.
Mlle S. Devolz, Petit-Chêne, 36.
Robert Faillietaz S. A., rue de Bourg, 8.
A. Gloor-Gillieron, place St-Laurent, 24.
Mlle B. Haldimand, Grand-Chêne, 7.
H. Keller-Corboz, rue Pichard 13.
La Maison du Tricot, route de Genève, 52.

La Ménagère, rue du Pont et place Palud.
Mlle M. Nicoulaz, avenue d'Echallens, 61.
Mlle E. Pécaut, avenue de la Harpe, 25.
Mlle Stoudmann «A la Frileuse», avenue Juste Olivier, 8.
Weith et Cie, rue de Bourg, 27.

Eaux minérales

Dans tous les bons restaurants, cafés, etc.

Cigares, tabacs

Dans tous les débits de tabacs, restaurants, cafés, etc., etc.

Allumettes

Dans tous les magasins vendant cet article.

Produits pour entretenir le cuir et les parquets

Dans toutes les drogueries, magasins de chaussures, magasins de sport, coopératives, et chez tous les membres de l'Union USEGO, Olten.

Appareils de ménage

Bureau de vente des Ateliers Buhler frères à Utzwil, place Chauderon, 4.

pour parvenir au but qui est celui de devenir une bonne cuisinière, et si quelques-uns sont bons et courts, d'autres sont mauvais et font de si longs détours que l'on ne saurait, pour chaque cas, s'entourer d'assez d'informations.

Une bonne cuisinière n'a guère à craindre le chômage. Depuis des années, celles qui exercent ce métier sont très recherchées, aussi bien par des entreprises de tout ordre que par des maisons privées, et là où elles donnent satisfaction, leur gain correspond à ce qu'on attend d'elles. Des salaires mensuels de 120 à 200 fr. représentent une moyenne dans l'hôtellerie, nourriture et logement en plus, cela va sans dire. En comparaison d'autres métiers féminins, c'est un joli chiffre, surtout si l'on réfléchit que la durée de l'apprentissage n'est pas longue, que les frais en sont modestes, et que cette profession offre, en plus d'une existence assurée, une activité indépendante, et qui peut donner toute satisfaction.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines).

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

L'éducation par la mère.

Sous ce titre, la «Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses» commença en février un nouveau cycle de causeries d'éducation pour les éducatrices de la famille et de l'école qui aspirent à collaborer, pour le plus grand bien des enfants et adolescents. Peut-être obtiendra-t-elle la participation du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, à ces entretiens d'éducation.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, depuis l'automne 1936, la Société suisse de radio-diffusion nous a permis de faire au Studio de Lausanne soixante-quinze brèves conférences (de 20, 15 ou 10 minutes), traitant divers aspects des sujets suivants :

1936-1937 L'éducation dans la famille.

1937-1938 L'éducation du caractère.

1938-1939 L'éducation nationale par la mère.

1940 L'éducation nationale (pour préparer l'éducatrice).

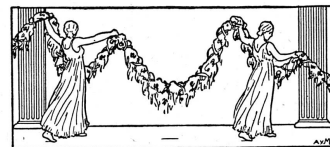
Et c'est là un moyen splendide de vulgarisation, au près et au loin ! Nous en exprimons nos remerciements les meilleurs à la Direction du Studio de Lausanne, ainsi qu'à nos fidèles auditrices. Il faudrait attirer l'attention de beaucoup plus de mères sur ce bel effort de notre Commission. Rien de semblable n'existe ailleurs. Le président de la «Ligue internationale d'éducation familiale», à Bruxelles, apprécie hautement notre procédé qui consiste à faire présenter par des mères au micro leurs expériences d'éducation à d'autres mères ; tandis qu'ailleurs, ce sont des pédagogues, médecins, psychiatres, etc. qui disent souvent en dehors des préoccupations directes des mères. Se rend-on bien compte de la valeur de ces conférences simples qui, toutes, font partie d'un ensemble, parfaitement sérieuses, qui émanent de l'expérience de tous les jours ? Le miracle de la T.S.F., c'est que la causerie d'éducation va, au foyer même, trouver la mère à sa table à ouvrage ou à son fourneau de cuisine et qu'elle peut l'entendre sans interrompre son raccommodage ou la préparation du repas ; j'ai vu une maraîchère à l'écoute en préparant ses corbeilles de légumes pour le marché du lendemain. Saura-t-on, ailleurs, interrompre une causerie, voire un bridge pour entendre ces menus propos d'éducation, de mois en mois ?

On tirerait de précieux volumes de pédagogie familiale en publiant nos séries précitées — car il existe une science embryonnaire, qui s'affirmera un jour : la psycho-pédagogie pour les parents et les futurs parents. Mais quand nous parlons de ces choses, on sourit ou se rit de telles naïvetés ; la propagation de tels livres aurait une portée considérable, si... l'on pouvait trouver un éditeur ou une éditrice !

Les causeries de 1941 auront lieu dès le jeudi 27 février, toutes les quatre semaines (jusqu'à nouvel avis de 18 h. 05 à 18 h. 15). Nos collaboratrices déjà appréciées, ou d'autres nouvelles venues traiteront, entre autres ces sujets : *Elever ; L'autodéveloppement d'une mère ; Le climat familial conditionne l'éducation ; Le respect de la personnalité de l'enfant dans la famille ; Comment développer le sens social chez l'enfant ; L'enfant unique ; Parents et enfants pendant l'adolescence ou la jeunesse ; La mère seule éducatrice*, etc. Ce programme suggestif mérite d'être porté à la connaissance des femmes de tous les milieux, par nos associations féminines, les groupes de mères, les unions chrétiennes de paroisse, etc. Rappelons à ce propos le mot de Mlle Adèle Bréting, en son ouvrage si charmant et utile *Pour un clair Foyer* : «Et, comme c'est sur les genoux des mères que se forment les hommes, le monde de demain sera... ce que sont les mères d'aujourd'hui». Il y a des mères ignorantes des problèmes d'éducation : aidons-les à se familiariser avec ce devoir.

Marguerite EVARD.

N. D. L. R. — Si quelques-unes des auditrices ont trouvé plaisir et profit à ces causeries d'éducation, elles l'auraient plaisir au Studio de Lausanne en lui écrivant le profit qu'elles en ont tiré, ou en nous en faisant part dans le Petit Courrier, ce qui serait un moyen de les faire connaître à d'autres.



A travers les Sociétés

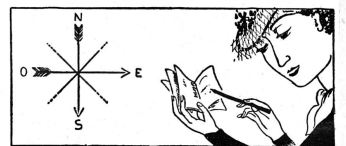
Centre coopératif des Loisirs.

Ce très actif groupement genevois vient d'organiser une série de conférences psychologiques pour lesquelles il a pu obtenir le concours de Mlle L. Muller, du Service médico-pédagogique de Malévoz (Valais). Le programme comprend la série suivante : 1. L'acceptation de soi. Les sentiments d'infériorité. — 2. La peur. — 3. Les terres inconnues de l'inconscient. — 4. Conflits infantiles et conflits de familles. — 5. Le rôle des parents. — 6. Le rôle de l'activité. — La première de ces conférences aura lieu le mercredi 5 février, à 20 h. 30 au local du Centre (Bâtiment de l'Union chrétienne des Jeunes Gens de Genève), et sera suivie, le samedi 8 février, à 15 h. 30, au même local, d'une partie pratique, avec échange de vues et questions.

Les femmes à l'œuvre.

La Municipalité de Bienne a chargé les associations féminines de la ville de la récupération des déchets de laine ordonnée par l'Office fédéral de guerre.

Dans la Commission qu'elle a chargée plus spécialement d'organiser la récupération des déchets figure Mme Boder, présidente de la section de langue allemande de Bienne de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 25 janvier :

ZURICH : Maison des Corporations du Safran, 15 h. 30 : Séance sur convocation du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage. — 19 h. 45 : Réunion familière avec les membres des Sociétés suffragistes Zurichoises : Les enseignements de la votation suffragiste genevoise : Mlle Gourd ; L'activité civique de la femme : Mlle Vischer-Alioth.

Jeudi 30 janvier :

GENÈVE : Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Assemblée sur convocation de délégués. Ordre du jour : 1. Rapport administratifs. — 2. Comment combattre l'initiative Reval ? exposé introduit par le Dr. Herold (Lausanne). — Discussion.

Samedi 1^{er} février :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé mensuel. — 16 h. 45 : Les cathédrales anglaises, causeries avec projections lumineuses, par Mlle H. Champury.

Lundi 3 février :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Suffrage familial et suffrage individuel universel, exposés par MM. Edm. Ganter, secrétaire général du Cartel chrétien social genevois, et Th. de Félice, lic. en droit. — Discussion. — Séance publique et gratuite.

Vendredi 7 février :

LAUSANNE : Groupe local pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 12, Etraz, 20 h. 30 : La femme dans l'armée, causerie par Mlle L. Comte, avocate.



La Maison de la Laine et de tous les tricots

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Imp. RICHTER, Rue Alf-Vincent, 10 - GENEVE

Petit Courrier de nos lectrices

Sylvie (Genève) à Henriette (No 583). (Campagne en faveur de la natalité). — Vous avez tout à fait raison. Ce n'est pas un peuple nombreux mais physiquement affaibli qui sera capable de défendre son pays ou simplement d'y maintenir une vie normale et heureuse. Avant de songer à multiplier les naissances, il faut chercher à mieux préserver les mères et à élever les enfants dans de meilleures conditions. C'est pourquoi il serait si utile de répandre l'usage de l'examen pré-natal pour les parents, d'instruire les jeunes femmes sur l'importance de l'éducation pré-natale de l'enfant, d'instaurer des cours populaires gratuits de puériculture. Sauf erreur, des cours de ce genre ont été institués récemment à l'Ecole Ménagère et professionnelle de Genève, comme complément à l'enseignement ménager. C'est très bien. Quelle que soit sa profession, toute femme peut devenir une mère de famille.

Célibataire endurcie à la mère. — Hien bien ! nos cantons ont de singulières méthodes pour encourager la natalité : vous avez relevé à juste titre le scandale de Fribourg qui récompense les parents de vingt-et-un enfants ; et voilà celui du Tessin, qui, par une loi récemment votée pour lutter contre «le nombre restreint des mariages et des naissances» frappe d'un impôt spécial tout célibataire âgé de plus de 28 ans. Mais d'abord, quelle est la proportion des hommes et des femmes dans ce canton ? et combien vont être obligés de payer cet impôt sans que le célibat qui les y assujettit soit de leur faute, et simplement parce qu'elles sont en surnombre ? et se représente-t-on à Lugano ce n'est par des mesures injustes et arbitraires que l'on luttera contre la dénatalité, là où il faudrait une saine et compréhensive politique de réformes économiques de la situation familiale ?

Sylvie à une jeune fille à la vieille mode, qui réclame le rationnement des produits dits de beauté, lesquels, en effet, sont souvent à base de graisse, huile et œufs. Très juste. Plusieurs

journaux féminins s'efforcent, déjà de substituer aux recettes de crèmes et jards des conseils d'hygiène. Ce sont les fabriques qu'il faudrait discipliner. On inventera des «produits de remplacement» ! Gare aux peaux délicates. Peut-être objectera-t-on que les Instituts de beauté «doivent vivre». Cela n'est pas certain, car ils sont de création relativement récente. D'autres établissements, plus sympathiques, ont été durement frappés par les restrictions et le personnel a fini par se placer ailleurs. Un certain équilibre se rétablit. Les coiffeuses, masseuses, pédicures, manucures, les professeurs de culture physique, etc. auront toujours du travail. Leur métier est utile. L'Institut de beauté, le Dancing, le Bar, représentent de «faux métiers». A mon tour je demande «Qui est de mon avis ?».

S. F. à la mère. — Combien vous avez raison ! et quoi non seulement de plus inutile, mais encore de plus laid que l'emploi abusif de ces «graisses de musée» !! Aucune femme n'a plus de ce fait une physionomie à elle, marquée de son caractère et de sa personnalité, mais devient une poupée entre cent autres, toutes pareilles, toutes avec les mêmes lèvres écarlates, les mêmes joues lisses, les mêmes sourcils effilés et le même sourire stéréotypé. L'autre jour, sur la banquette de tramway qui me faisait vis-à-vis, j'en regardais une demi-douzaine toutes arrangées sur le même modèle sans âme ni personnalité. Combien plus intéressante, attractive, comme disent les Anglais, la femme à la figure fatiguée assise sur la même banquette, les traits creusés, les tempes ridées, mais les yeux et la bouche riches d'expression ! et le visage sculpté en quelque sorte par l'expérience de la vie !...

Une deuxième ménagère à la première (No 583). — Votre «slogan» sur le gaspillage des pommes de terre est amusant. Que dites-vous de celui-ci : «Guerre aux mites ! Elles dévorent par an en Suisse pour un demi-million de francs de lainages». Au prix de la laine, et au taux des tickets de rationnement vestimentaire, cela est utile à savoir.

**N'oubliez pas de souscrire
pour le Don National et la Croix-Rouge
Aide aux mobilisés, et à leurs familles**

Chèques postaux III. 3519, Berne



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

